

A Bouvelinghem, verdoyante commune proche de Lumbres, l'événement auquel les habitants sont conviés approche. Le mardi 22 juin, à 18 h 30, Agnès Durand, l'épouse de Jean-Jacques Durand*, PDG de Najeti, groupe d'hôtellerie et de loisirs, va poser la première pierre d'une maison d'accueil temporaire pour enfants, adolescents et adultes handicapés baptisée : « La maison de Pierre ».

Pierre, c'est le prénom du fils adoptif de Philippe Léost, l'un des collaborateurs de Jean-Jacques Durand. En 1998, déjà parents de trois enfants « normaux », le couple Léost décide d'adopter cet enfant atteint de trisomie. « *Quand Philippe m'en a parlé, se souvient Jean-Jacques Durand, à part mes félicitations, je ne lui ai rien dit. Et puis, en 1999, quand j'ai quitté Arc International, tandis qu'avec ma femme et mes trois enfants, on réfléchissait à la création d'une fondation, je me suis dit pourquoi ne pas faire quelque chose pour les handicapés. En 2000, Philippe Léost, avec qui je travaillais à Arc, nous a rejoints avec l'idée de mettre en route ce projet.* » Agnès Durand y est d'autant plus sensible qu'elle mène une action de catéchèse à l'IME de Longuenesse.

Innovation

Dans un premier temps, les époux Durand, leurs trois enfants et Philippe Léost s'attellent à définir la nature du projet. « *On voulait que ce soit innovant* », indique Philippe Léost. « *On ne voulait pas que ce soit un IME supplémentaire* », ajoute Jean-Jacques Du-

Mi-juin, à Bouvelinghem, près de Lumbres, la première pierre d'une structure pour handicapés sera posée. Le vœu des époux Durand et leurs enfants se réalise.



Philippe Léost, secrétaire de la Fondation, Agnès Durand et Jean-Jacques Durand, respectivement présidente et vice-président, travaille sur le projet depuis trois ans.

rand qui tape à la porte du conseil général et de la DDASS, consulte l'APEI, le GRATH (Groupe de réflexion et de réseau pour l'accueil temporaire des personnes handicapées), avec qui de fructueuses coopérations s'établissent. Une association loi 1901 voit le jour. La procédure est lancée. En 2001, cette association est reconnue d'assistance et de bienfaisance. Le 30 décembre 2003, délivrance, le *Journal officiel* publie le décret ministériel qui reconnaît d'utilité publique la Fondation baptisée « La

maison de Pierre pour la personne handicapée ». « *Au bout de trois ans, un record* », souligne Philippe Léost. L'entité juridique, présidée par Agnès Durand, est née.

La maison d'accueil temporaire accueillera, pour une durée limitée, des personnes âgées d'au minimum 6 ans et souffrant de tout handicap. « *Ce pourra être des trisomiques, des autistes* », détaille Philippe Léost. « *Il y a deux exceptions à cette notion de tout handicap*, précise Agnès Durand, *c'est l'inaptitude à vi-*

vre en société en raison d'un trouble comportemental et l'impossibilité pour la maison d'assurer une médicalisation permanente. Ce ne sera pas une maison de santé. »

Annuellement, la durée du séjour ne pourra excéder 90 jours. « *Les séjours pourront être dispensés sous la forme d'accueil de jour, de nuit ou bien les deux*, poursuit Philippe Léost. *Soit de façon ponctuelle, non urgent et limité dans la durée, tous les mercredis par exemple. Soit selon une programmation*

convenue d'avance, chaque fin de semaine. L'idée, c'est de permettre aux parents d'enfants handicapés de souffler un peu. Et puis, la maison servira aussi à faire face aux situations d'urgence. Si les parents d'une personne handicapée sont hospitalisés par exemple. »

Et pourquoi avoir décidé d'implanter « La maison de Pierre », à Bouvelinghem, sur un terrain situé à l'entrée du village en venant d'Acquin-Westbécourt ? « *Parce que l'opportunité de terrain correspondait à un souhait*, répond Jean-Jacques Durand. *On cherchait un terrain suffisamment grand pour prévoir l'avenir. Et puis géographiquement, Bouvelinghem, est proche de Saint-Omer, Boulogne, Calais, pas loin de Montreuil.* »

Plus d'un million d'euros

Les travaux qui vont démarrer mi-juin sont prévus pour durer entre un an et un an et demi. Au second semestre 2005, c'est un bâtiment d'une superficie de 2 000 m² comprenant deux ailes, l'une pour adultes, l'autre pour enfants, qui sera inauguré. Au total, l'achat du terrain et la construction de la maison représentent un coût de plus d'un million d'euros, somme financée par la fondation, c'est-à-dire les époux Durand et leurs enfants. La maison, qui aura un directeur à sa tête, emploiera vingt-six personnes (infirmiers, psychologues, aides-soignants, agents de service...). Le budget d'exploitation sera pris en charge par le conseil général et l'Etat.

*Jean-Jacques Durand est l'un des deux fils de Jacques Durand, ancien PDG de la Cristallerie d'Arques.